

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MAI 2013

\*\*\*\*\*

Convocations adressées le 22 mai 2013

\*\*\*\*\*

## ORDRE DU JOUR

- Tarif des concessions au cimetière
- Jeux square et ancien terrain de tennis
- Infos et questions diverses

L'an deux mil treize et le mercredi vingt-neuf mai, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en mairie à vingt heures et trente minutes, sous la présidence de M. Maurice MOCQUOT, Maire.

Etaient présents : Mrs Jacques OTTELET, André LEFEVRE, Mme Marie CASTEL Adjointes,  
Mmes Bernadette BARBIER, Céline BENOIST, Aline GALLY,  
Mrs Vincent AHÜ, William MARTEL, Louis POITOUT

Absents excusés : -

Absent : -

Secrétaire de séance : Mme Céline BENOIST



### TARIF DES CONCESSIONS AU CIMETIERE :

*Le Conseil Municipal décide de reporter la décision à une prochaine réunion.*

### JEUX SQUARE ET ANCIEN TERRAIN DE TENNIS :

*Le Maire informe le Conseil Municipal que le devis pour le revêtement du terrain de tennis est en cours.*

*Le Conseil Municipal décide de l'achat de 2 jeux pour les petits pour un budget de 1 381.- € HT.*

### INFOS ET QUESTIONS DIVERSES

Visa Préfecture le :

\* **Défibrillateur pour l'US Varennes** : Le Conseil Municipal accepte le devis de RESTENVIE pour un montant de 1 659.- € HT et une formation de 2 heures.

Visa Préfecture le :

\* **Entretien Eclairage Public** : Le Conseil Municipal accepte le renouvellement du contrat pour l'entretien de l'Eclairage Public pour une période de 4 ans à compter du 1<sup>er</sup> avril 2013 pour un montant de 3 598.52 € TTC.

Visa Préfecture le :

\* **Redevance d'occupation du domaine public France-Télécom** : Le Conseil Municipal décide de facturer à France-Télécom la redevance relative aux droits de passage sur le domaine public pour l'année 2013, soit :

- Km d'artère aérienne :  $0,863 \times 53.33 \text{ €} = 46.03 \text{ €}$
  - Km d'artère sous - sol :  $5,822 \times 40.- \text{ €} = 232.88 \text{ €}$
- 278.91 €

Visa Préfecture le :

\* **Fourrière Animale du Centre Yonne** : Le Conseil Municipal accepte l'adhésion de la Commune d'ETIVEY et le Communauté de Communes de Cœur en Puisaye à la Fourrière Animale.

Visa Préfecture le :

\*\* **Dossier Assainissement** : Le Conseil Municipal accepte le devis d'un montant de 1 990.- HT de l'entreprise ICSEO BUREAU D'ETUDES afin d'effectuer une étude du sol pour le futur lagunage, réalisation après moissons.

\*\* **Ancienne carrière** : Le Conseil Municipal accepte de devis d'un montant de 1 600.- € HT de l'entreprise SAS BARBIER, pour égaliser la terre et protéger le contour.

\*\* **Future Communauté de Communes** : Le Conseil Municipal accepte :

- le siège social soit à la Mairie de Chablis
- le siège administratif soit Maligny rue de Bourgogne,
- le nom de la future collectivité : Communauté de Communes du Pays Chablisien
- la répartition de 41 sièges

La séance a été levée à 22 h 10

Varenes, le 31 mai 2013

Le Maire,  
Maurice MOCQUOT

